

Processus de révision de la WCB

Étape 1 – Examen d’une décision

Si vous n’êtes pas d’accord avec une décision de la WCB, vous devriez d’abord communiquer avec le décideur pour discuter de la décision et tenter de parvenir à un règlement. Même si le litige n’est pas résolu, cette étape permet de s’assurer que tous les renseignements pertinents sont connus et que les motifs de la décision primaire sont clairs.



Étape 2 – Présentation d’une demande de révision au Bureau de révision

Si vous croyez que la décision est erronée après son examen avec le décideur original, vous pouvez présenter une demande de révision. Toutes les demandes de révision doivent être envoyées par écrit au Bureau de révision à ReviewOffice@wcb.mb.ca. Elles peuvent aussi être envoyées par télécopieur (204-954-4999 ou 1-877-872-3804 sans frais) ou encore par la poste à l’adresse 333, Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 4W3.



Étape 3 – Réalisation d’une révision

Votre demande sera prise en considération par les membres du personnel supérieur de la WCB qui sont spécialistes du système d’indemnisation des travailleurs. La révision sera réalisée de façon indépendante par rapport au décideur original. Tous les renseignements fournis par les parties participant à la révision seront pris en compte. Le processus de révision dure généralement de six à huit semaines, mais les délais peuvent être prolongés en cas de multiples demandes.



Étape 4 – Décision relative à la révision

Une fois la révision terminée, la décision sera communiquée à toutes les parties participantes par écrit.



Étape 5 – Commission d’appel

Si vous n’êtes pas satisfait de la décision relative à la révision, vous pouvez en faire appel auprès de la Commission d’appel. La Commission d’appel exerce ses activités de façon distincte et indépendante de la WCB et représente le dernier niveau d’appel du système d’indemnisation des travailleurs. Pour en savoir plus sur le processus d’appel, consultez le www.appeal.mb.ca (en anglais seulement), écrivez à la Commission d’appel à l’adresse 330, avenue St. Mary, bureau 600, Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5, ou encore, téléphonez au 204-295-6110 ou au 1-855-925-6110 (sans frais).